CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

HERRIKOA

Société anonyme au capital de 2 612 720 €.
Siège social: Résidence l'Alliance, Centre Jorlis, 64600 Anglet.
320 432 222 R.C.S. Bayonne.

Avis rectificatif à l'annonce publiée au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 15 octobre 2007, Bulletin n°124.

Parmi les résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire précisées dans l'annonce légale parue le 15 octobre 2007 relative à la convocation des actionnaires et porteurs de parts de la société, la troisième résolution est remplacée par la suivante:

Troisième résolution *(affectation du résultat).* — L'assemblée générale approuve, telle que proposée par le conseil d'administration, l'affectation suivante du bénéfice net de l'exercice clos au 30 juin 2007 s'élevant à 139 818,73 €
— 5 % à la réserve légale 6 990,94 € réserve légale qui est de 38 998,61 € passera donc à 45 989,55 €
— Le solde, soit 132 827,79 €.
Au compte «report à nouveau» qui est de 21 260, 02 € passera donc à 154 087,81 €.
L'assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants:

Exercice	Dividende
Au 30 juin 2004	0 €
Au 30 juin 2005	0 €
Au 30 juin 2006	10 €

Pour avis.
Le conseil d'administration.

0716944